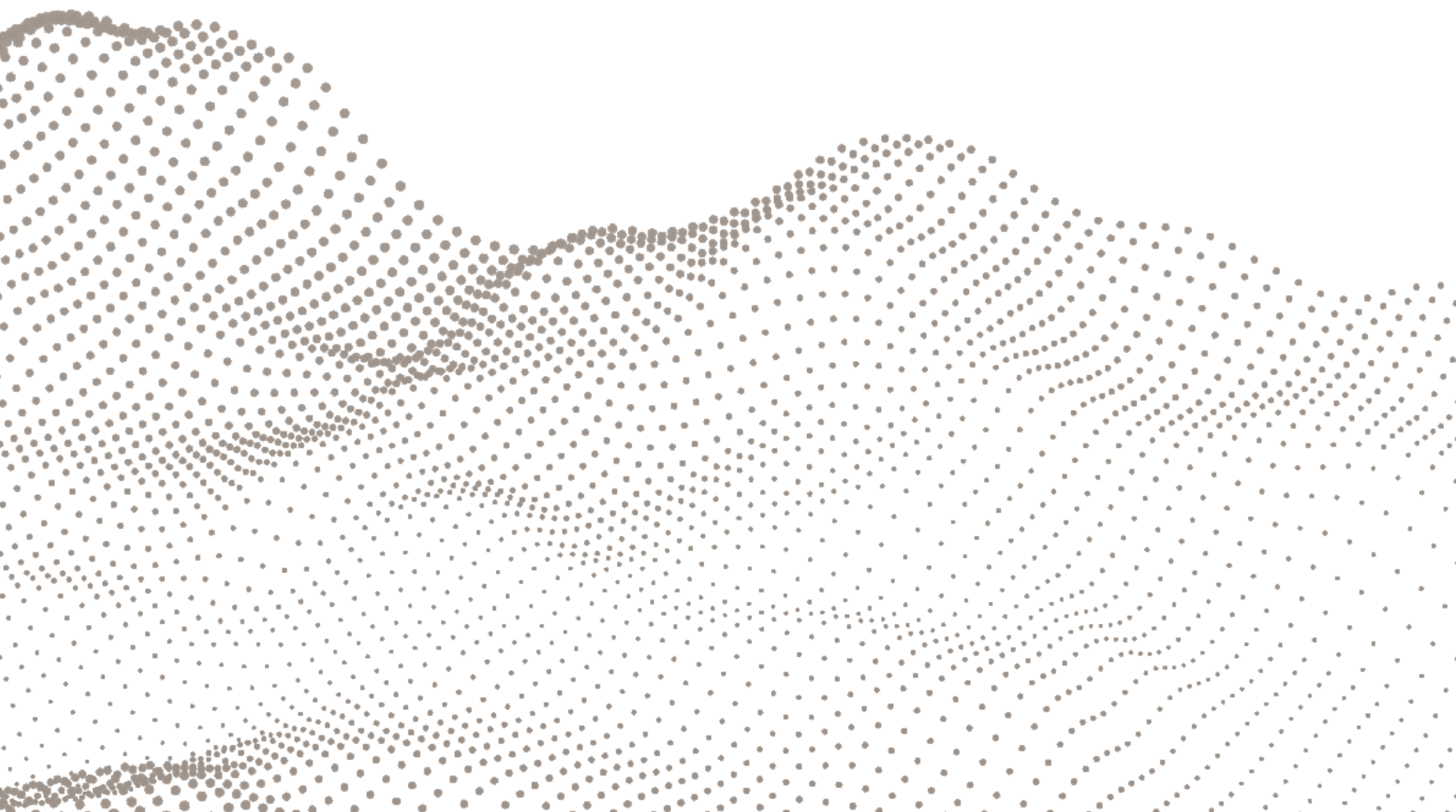




Apprenants en Situation de Handicap

Livret d'Accueil des Apprenants en Situation de Handicap

Livret d'Accueil PSH,
Version 1.0, Mai 2020





Sommaire

INTRODUCTION

1. Le dispositif d'accueil des apprenants en situation de handicap.....	4
1.1. Qu'est-ce que le handicap ?	4
1.2. Qui m'accompagne ?.....	4
1.3. Comment se déroule ma formation ?	4
1.4. Les outils mis à ma disposition.....	5
2. Apprentissage et handicap	6
3. Partenariats	6
4. Contact utiles	6
5. Annexes	7



Introduction

L'écosystème PSASS s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de **permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel**. Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation. PSASS s'engage ainsi, pour tout étudiant présentant une situation de handicap à :

Prendre en compte ses besoins ;

Etudier des aménagements spécifiques pour son accompagnement tout au long de sa formation ;

Faire le lien entre les différents services de PSASS ;

L'accompagner dans ses démarches.

PSASS se donne ainsi pour mission de déployer les moyens humains, matériels et techniques dont il dispose pour favoriser l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Toutefois, la réussite de l'apprenant reste de sa responsabilité et PSASS ne peut être tenu pour responsable dans le cas où l'apprenant ne déploierait pas les moyens nécessaires à l'obtention de sa certification.

Vous retrouverez dans ce Livret d'accueil les informations essentielles sur l'accessibilité de nos formations, le dispositif d'accompagnement déployé pour les apprenants en situation de handicap, de même que les aménagements mis en place.

Enfin, vous y trouverez les contacts utiles pour vous aider dans vos démarches tout au long de votre formation.



1. Le dispositif d'accueil des apprenants en situation de handicap

1.1. Qu'est-ce que le handicap ?

Est considéré comme un handicap :

- La limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie par une personne en raison d'**une altération, d'une fonction ou d'un trouble de santé invalidant** ;
- **Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie** dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ;
- L'incapacité d'une personne à vivre et à agir dans son environnement en raison de déficiences physiques, mentales, ou sensorielles. Cela se traduit la plupart du temps par **des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension** chez la personne atteinte.

Afin de bénéficier du dispositif d'accompagnement et des aménagements spécifiques, nous vous invitons à nous faire part de votre situation de handicap en l'indiquant sur le formulaire d'inscription en cochant la case prévue à cet effet.

1.2. Qui m'accompagne ?

Au sein de PSASS, les formateurs sont en lien direct avec notre responsable administratif, également référente-coordinatrice Handicap auprès de PSASS.

Sa mission est de veiller à la prise en compte de l'accueil des apprenants en situation de handicap par l'ensemble des acteurs de du centre de formation : équipe administrative, équipe pédagogique, accompagnateurs. Elle veille à votre accompagnement dans un souci d'équité.

Elle est votre interlocutrice privilégiée avec vos formateurs dans vos démarches et fait en sorte que vous puissiez accéder à la formation dans les meilleures conditions possibles, sur le principe de l'équité.

1.3. Comment se déroule ma formation ?

Un accompagnement en 3 étapes :

- **Quand parler de mon handicap ?**

À tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre inscription à nos formations. Il vous suffit d'indiquer dans l'espace prévu à cet effet sur votre dossier d'inscription que vous êtes en situation de handicap. Le responsable des formations en informera notre responsable administratif et l'équipe de formation.



Si vous préférez parler de votre situation de handicap directement à la Coordinatrice, il vous suffit de lui envoyer un mail en utilisant le formulaire du site www.sleep-learning-center.fr.

Dès lors que nous sommes informés de votre situation, nous pourrions convenir d'un rendez-vous téléphonique avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation.

- **Comment est adaptée ma formation ?**

Au cours de l'entretien téléphonique que vous aurez avec la coordinatrice, celle-ci déterminera avec vous les aménagements dont vous aurez besoin. En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

- **Comment est organisé le suivi de ma formation ?**

Tout au long de votre formation, vos formateurs seront à l'écoute de vos besoins.

Ils suivent votre évolution et assurent une liaison avec les services administratifs de PSASS.

Vos formateurs, ainsi que la coordinatrice s'engagent à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmettent aucune information vous concernant sans votre accord.

1.4. Les outils mis à ma disposition

Des espaces (talk_Spirit et Digiforma Sleep-Learning-Center) sont dédiés à chaque apprenant dès lors qu'il est inscrit à une formation. Il peut y accéder via un ordinateur/portable/tablette dès lors qu'il dispose d'une connexion internet.

Ces espaces facilitent la communication et la transmission d'informations essentielles pour le bon déroulement de la formation des apprenants.

Grâce à cet outil, vous pouvez accéder dans un seul espace à plusieurs services :

- **Une messagerie**
- **Une base documentaire**
- **Un espace d'échange avec les autres stagiaires**
- **Les supports de cours**
- **Un lien direct avec les équipes de formation et administratives.**



2. Apprentissage et handicap

Pour tout apprenant en situation de handicap inscrit au Sleep-Learning-Center, PSASS met en place **un accompagnement spécifique tout au long de la formation** :

- **Information relatives aux pratiques professionnelles, les formations proposées, les offres de contrats et la préparation à la mise en pratique des acquis** : aide à la définition de votre projet professionnel et préparation à l'apprentissage (conditions d'accueil en relation avec votre situation de handicap) ;
- **Echanges avec les formateurs et les éventuels intervenants impliqués tout au long du parcours en apprentissage** ;
- **Parcours de formation adapté et contractualisé** : prise en compte de votre situation individuelle, adaptation de votre parcours en apprentissage en fonction de vos besoins.
- **Suivi du parcours et des ajustements en fonction de l'évolution des besoins** en concertation avec vos formateurs et la coordinatrice ;
- **Information sur la suite du parcours après la formation** : Mise en pratique des savoirs acquis ;
- **Contacts auprès des acteurs impliqués dans la suite du parcours** : CNP, CNOM, etc...

3. Contacts utiles

Ligne d'information pour les formations : Mme Nadège PONE, **Tél.** 07.71.12.51.82, **Mail.** nadege.pone@psass.fr

Coordinatrice - responsable administrative : Mme Nadège PONE, **Tél.** 07.71.12.51.82, **Mail.** nadege.pone@psass.fr

Superviseur des formations : Mr Samuel WARBURTON, **Mail.** samuel.warburton@psass.fr



4. Annexes

Pour plus d'informations :

[Loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (modifications des dispositions du code de l'éducation introduites par la loi)

[Décret n° 2005-1587 du 19 décembre 2005](#) relatif à la maison départementale des personnes handicapées et modifiant le code de l'action sociale et des familles

[Décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005](#) relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap

Contacts

Adresse

6 Place de la Gare, 41200 Villefranche s/Cher

Téléphone

+33 7.71.12.51.82

Email

formation.slc@psass.fr

